

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 126466 du 12 décembre 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « aéronautique – mécaniciens avionique »**

NOR : IOCJ1133894S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 118801 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1131580S),

Décide :

Article unique

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> janvier 2012 :

Jolly Michel	Nigend : 157 561	Numéro de livret de solde : 8 015 045
--------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 12 décembre 2011.

*Le colonel,*  
*adjoint au sous-directeur de la gestion du personnel,*  
T. MORTEROL